Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 29 octobre 2015

n° 18999

La Chambre des députés s'oppose à ce qu'Elena Udrea, ancienne ministre et députée, soit placée en détention provisoire pour corruption.
Ouverture du salon international Indagra.

Troisième affaire de corruption impliquant Elena Udrea. La Chambre des députés a autorisé hier (avec 193 voix pour et 106 contre) l'engagement des poursuites pénales à l'encontre de la députée Elena Udrea, ancienne ministre du Développement régional et du Tourisme. Elena Udrea est suspectée de prise de pots-de-vin, de trafic d'influence, d'abus de pouvoir et de blanchiment dans le cadre d'une nouvelle affaire de corruption, les faits remontant à la période 2009-2012 quand elle était membre du Gouvernement. Selon les procureurs de la Direction nationale anticorruption (DNA), l'ancienne ministre aurait réclamé 5 millions d'euros au dirigeant de la société *Energy Holding* en échange de son intervention pour la prolongation d'un contrat avec l'entreprise publique Hidroelectrica.

Les médias remarquent que tout en autorisant l'engagement des poursuites, les parlementaires renouent avec « la grande tradition d'obstacles à la Justice ». Les députés ont rejeté la demande du placement d'Elena Udrea en détention provisoire, en n'autorisant (avec 123 voix pour et 119 contre) qu'une garde à vue. 115 députés ont voté en faveur de l'autorisation de la détention provisoire, 119 contre, 122 voix favorables étant nécessaires pour l'adoption de la décision (*Agerpres*).

La députée a déjà été placée en détention provisoire pour 72 jours au début de cette année dans le cadre des affaires de corruption dites « Microsoft » (acquisitions illégales de licences informatiques) et « gala Bute » (organisation irrégulière d'un gala de boxe). Les deux affaires sont actuellement en cours de jugement par la Haute cour de cassation et de justice.

Mort d'un policier du cortège du ministre de l'Intérieur. Les médias suivent de près l'enquête du Parquet sur la mort du policier Bogdan Giginǎ du cortège officiel de Gabriel Oprea, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur. Gabriel Oprea a été auditionné hier par le Parquet en tant que témoin. Il a déclaré avoir répondu à toutes les questions des procureurs, précisant que lorsque l'accident s'était produit, il était en déplacement professionnel. « Je n'ai bénéficié de rien de plus par rapport à tous mes prédécesseurs. Je n'ai jamais transgressé la loi durant mon mandat de ministre » (*PRO TV*).

Selon *DIGI 24*, Gabriel Oprea aurait fait depuis le début de l'année, 1 500 « missions urgentes », qui nécessitaient un cortège officiel. Les organisations non-gouvernementales APADOR-CH et Societatea Academica Romana (SAR) ont demandé à la Direction nationale anticorruption (DNA) de demander une enquête à l'encontre du ministre de l'Intérieur pour abus de l'utilisation de cortèges officiels. Selon la législation roumaine, seuls le Président, le Premier ministre et les présidents des deux chambres du Parlement peuvent bénéficier de l'escorte de la police de la route, le ministre de l'Intérieur pouvant être escorté uniquement en cas d'urgence. L'accident soldé par le mort du policier a provoqué un tollé en Roumanie et le cortège officiel du Président Klaus Iohannis a été hué hier à Bucarest (*Evenimentul Zilei*).

Salon international de l'agriculture Indagra. Les médias relatent la participation du Président Klaus Iohannis à l'ouverture de la 20ème édition du Salon international de l'agriculture Indagra. Il a déclaré que le progrès réel dans le milieu rural en Roumanie serait atteint lorsque l'agriculture cesserait d'être un simple moyen de subsistance. « Je souhaite que l'agriculture roumaine ne soit plus un domaine des paradoxes, mais un domaine de la

performance. Je pense qu'il est le temps de transformer l'agriculture roumaine en une agriculture réellement compétitive (…) L'agriculture a toutes les chances de devenir une source de prospérité et de croissance économique pour la Roumanie » (*Cotidianul*).

François Saint-Paul, ambassadeur de France en Roumanie, a également participé à l'inauguration du pavillon de la France au salon Indagra. Il a souligné le potentiel très important de l'agriculture roumaine, particulièrement dans le domaine des cultures bio (*Agerpres*).

Autres sujets.
- Sorin Oprescu, maire de Bucarest, poursuivi pour corruption, a été placé aujourd'hui en résidence surveillée. Il se trouvait en détention provisoire depuis le 6 septembre dernier, suspecté de prise de pots-de-vin, de trafic d'influence, de complicité de faits de corruption et de blanchiment (*Gândul.info*).
- La Roumanie occupe la 37ème place dans le classement de la Banque mondiale sur l'attractivité du milieu d'affaires, en hausse par rapport à l'année dernière (48ème place) (*Ziarul Financiar*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- La 3ème édition du choix roumain de la « Liste Goncourt » aura lieu en présence de l'écrivain David Foenkinos (*HotNews.ro*, *Radio România Cultural*, *Agerpres*, *E-zine.ro*).

- Le programme « Capital Filles » sera lancé en Roumanie lundi 2 novembre, en présence de Sorin Mihai Cîmpeanu, ministre de l'Education, et de Raoul Ros, président de Capital Filles, lors d'une conférence de presse organisée par l'Ambassade de France en Roumanie. Le programme, en partenariat avec des entreprises françaises, vise à faire découvrir aux jeunes filles de milieux économiques modestes le monde de l'entreprise, les secteurs d'activités et les métiers d'avenir, notamment techniques et industriels qui méritent d'être féminisés entreprises (*Rador*, *Agerpres*)

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie